

LES MÉTIERS

DE L'EMPLOI À LA FORMATION



BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS

**OUVRIERS QUALIFIÉS DU SECOND ŒUVRE DU
BÂTIMENT**



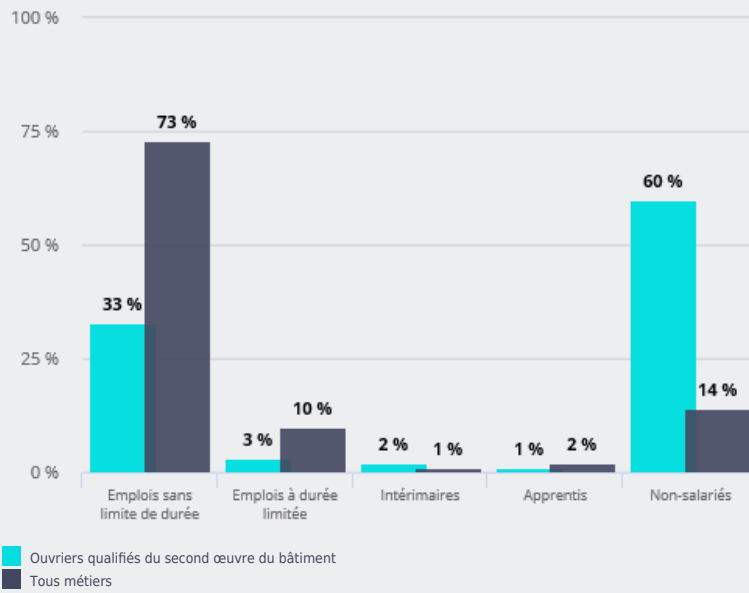
QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS CE MÉTIER EN RÉGION ?

Projet financé avec le concours de l'Union européenne
avec le Fonds social européen.

STATUT ET TYPE DE CONTRAT ¹

62 %

des professionnels exerçant ce métier sont non-salariés



La moitié des personnes exerçant ce métier gagnent plus de

1 810 €

net par mois à temps plein (1 800 € tous métiers)



7 %

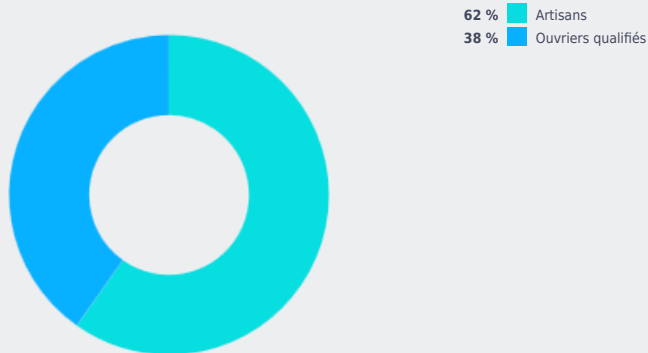
des personnes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (17 % tous métiers)



CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

62 %

des personnes exerçant ce métier appartiennent à la catégorie "Artisans"



STATUT ET TYPE DE CONTRAT ¹ DES FEMMES EN EMPLOI

83 %

des femmes exerçant ce métier sont non-salariés

 Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment

 Tous métiers



STATUT ET TYPE DE CONTRAT ¹ DES HOMMES EN EMPLOI

62 %

des hommes exerçant ce métier sont non-salariés

 Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment

 Tous métiers



20 % des femmes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (25 % des femmes en emploi)

7 % des hommes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (9 % des hommes en emploi)

La moitié des femmes exerçant ce métier gagnent plus de **1 590 €** net par mois à temps plein (1 750 € pour les femmes tous métiers confondus)

La moitié des hommes exerçant ce métier gagnent plus de **1 810 €** net par mois à temps plein (1 860 € pour les hommes tous métiers confondus)

📄 Sources : Insee - RP au lieu de résidence, Base tous salariés - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

📄 Notes :

¹ Les emplois sans limite de durée regroupent les contrats à durée indéterminée et les fonctionnaires titulaires. Les emplois à durée limitée regroupent les contrats à durée déterminée, les contrats aidés et les stagiaires rémunérés. Les emplois non-salariés regroupent notamment les travailleurs indépendants ou les personnes travaillant à leur compte.